



ADMINISTRATION
COMMUNALE
DE
GREZ-DOICEAU

AVIS

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

L'ADMINISTRATION COMMUNALE FAIT SAVOIR QUE:

Monsieur Olivier PIERRE pour le Parc Artisanal de Gastuche

Chaussée de Wavre, 504 bte.16 A 1390 Grez-Doiceau

A INTRODUIT UNE DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME AYANT TRAIT A UN TERRAIN

SIS Chaussée de Wavre 504 bte 17

PORTANT LES REFERENCES CADASTRALES 1 ère division, section E, parcelles 451 E 3, 451/02B, 451/02D, 451/02L, et section F N°174 K, 174 L, 174 M, 176 K, 176 L

LE PROJET CONSISTE EN : la construction d'un garde-meubles, de bureaux de gestion et l'aménagement des abords

ET PRESENTE LES CARACTERISTIQUES SUIVANTES : le Fonctionnaire délégué peut décider de toutes formes supplémentaires d'information, de publicité et de consultation (article 4 du CWATUP).

↪ Le dossier peut être consulté à l'Administration communale, au Service Urbanisme, **LES JOURS OUVRABLES DU MARDI 12 JANVIER 2010 AU MARDI 26 JANVIER 2010 DE 9H00 A 12H00.**

↪ Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal de et à 1390 Grez-Doiceau **DU MARDI 12 JANVIER 2010 AU MARDI 26 JANVIER 2010.**

↪ Les réclamations et observations orales peuvent être formulées **LE MARDI 26 JANVIER 2010 DE 10 HEURES A 12 HEURES** à l'Administration communale.

↪ Des explications techniques seront fournies **LE SAMEDI 16 JANVIER 2010 DE 10 HEURES A 12 HEURES** à l'Administration communale, au Service Urbanisme.

1390 Grez-Doiceau, 06 janvier 2010

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Y.STORMME

A. CLABOTS